

Communiqué de presse – Aix-en-Provence, le 6 février 2025

3ÈME ÉDITION DES GRAPPES D'OR : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR CÉLÉBRER LE DYNAMISME DE LA FILIÈRE VITICOLE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et le Département des Bouches-du-Rhône organisent la **3ème édition des Grappes d'Or**, un événement qui aura lieu le **10 mars 2025 au Fort Ganteaume à Marseille**. Cette cérémonie mettra à l'honneur les vins des Bouches-du-Rhône ainsi que celles et ceux qui contribuent à leur rayonnement. Cette année, l'événement est placé sous le parrainage de Fabien Lamirault, athlète mondialement reconnu en para tennis de table (7 médailles paralympiques dont 4 titres).

Appel à candidatures jusqu'au 21 février 2025

Les Grappes d'Or 2025 récompensent les professionnels du secteur viticole ainsi que ceux qui gravitent autour, comme les restaurateurs et les cavistes, qui se distinguent par leur dynamisme, leur engagement et leur excellence.

Les professionnels peuvent candidater dans les catégories suivantes :

- Catégorie Viticulture – Innovation Marketing et Commercial
- Catégorie Viticulture – Démarche Collective (Trophée Jean-Claude Pellegrin – Flavescence Dorée)
- Catégorie Viticulture – Jeunes Agriculteurs
- Catégorie Restaurants
- Catégorie Cavistes

Les dossiers de candidature doivent être envoyés **avant le 21 février 2025** :

- par courrier à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, 22 Avenue Henri Pontier – 13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 01
- ou par email à l'adresse suivante : s.attias@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chaque candidature devra inclure un descriptif de l'activité du candidat, son engagement dans la filière et un fait marquant illustrant son impact sur le secteur viticole. Un jury composé de représentants du monde viticole et hôtelier, présidé par Fabien Lamirault, désignera les lauréats sur une base de notation de 50 points. La délibération finale aura lieu fin février.

Fabien Lamirault, un parrain d'exception

Double champion paralympique, quadruple champion du monde et multiple champion d'Europe, Fabien Lamirault est une figure emblématique du tennis de table handisport. Parrain des Grappes d'Or 2025, il incarne l'excellence et la persévérance, des valeurs mises à l'honneur lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 et partagées par la filière viticole des Bouches-du-Rhône.

Une soirée prestigieuse dans un cadre exceptionnel

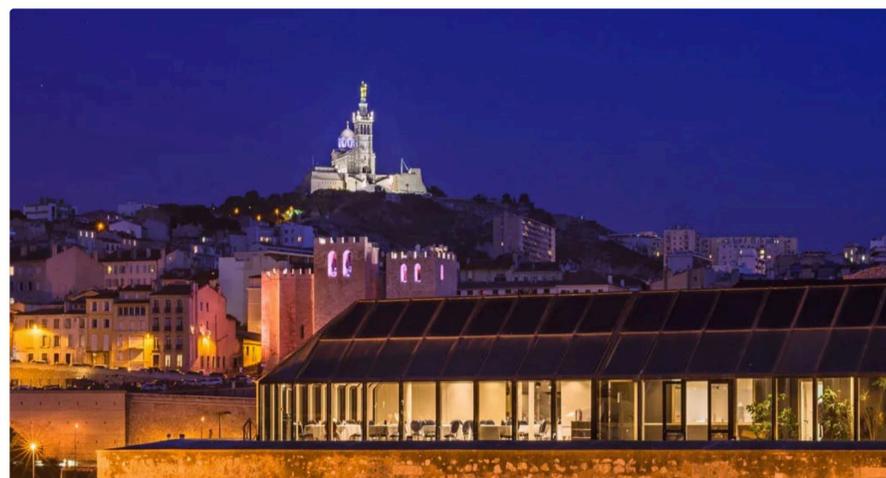
Les lauréats des Grappes d'Or 2025 seront récompensés lors d'une soirée d'exception qui se tiendra le **10 mars 2025 au Fort Ganteaume à Marseille**.

La cérémonie sera précédée d'une **conférence de presse**.
18h00 – Point presse : annonce du palmarès et rencontre avec les lauréats des Grappes d'Or 2025

19h00 – Remise des Prix des Grappes d'Or 2025

Rencontre avec les viticulteurs

Découverte de nombreux millésimes de vins des Bouches-du-Rhône proposés à la dégustation



Fort Ganteaume à Marseille

Une filière au savoir-faire reconnu

Avec 10 000 hectares de vignobles, 6 AOP (côtes de Provence, côtes de Provence Sainte-Victoire, coteaux d'Aix-en-Provence, Baux-de-Provence, Cassis et Palette) et 3 IGP (Bouches-du-Rhône, Alpilles et Méditerranée), les vins des Bouches-du-Rhône s'imposent comme des vins d'excellence. Portée par 17 caves coopératives et 150 vigneron indépendants, la production annuelle de la filière départementale oscille entre 450 000 et 500 000 hectolitres.

Façonnés par des terroirs à l'identité affirmée, les vins des Bouches-du-Rhône continuent de séduire par leur diversité et leur qualité. Présents dans tous les circuits de distribution, ils sont particulièrement prisés des restaurateurs et des cavistes de la région, mais aussi en France et à l'international.